

---

Monsieur le Gouverneur.

Messeigneurs,

Monseigneur le Recteur,

Messieurs les Supérieurs,

Mesdames, Messieurs,

Les organisateurs de ce Congrès m'ont appelé à discuter devant vous un des degrés les plus importants du problème de l'éducation. Ils ont voulu que l'enseignement secondaire classique, si brillamment représenté dans cet auditoire, prît une voix pour affirmer les droits qu'il s'est acquis à la considération publique, et pour venger les intérêts dont il se fait le tuteur, et la doctrine dont il se constitue l'organe.

Pour l'honneur de nos institutions, je voudrais qu'elles eussent, en ce moment, une voix plus autorisée que la mienne ; et je regrette de ne pouvoir être qu'un faible représentant de l'œuvre éminemment sociale et religieuse qu'elles poursuivent, avec tant de désintéressement, dans le rayonnement des traditions de loyauté, de droiture, de courage, qui sont l'âme de la race canadienne française.

Mais, il est une chose qui suppléera à la faiblesse de ma parole, qui exprimera mieux la puissance intime de vie propre à toutes nos institutions, qui justifiera, enfin, avec plus d'autorité, l'ensemble du système sur lequel repose tout l'édifice de leur enseignement ; c'est le spectacle magnifique que présente cette imposante assemblée où je trouve, réunies sous des noms distingués, sinon illustres, toutes les carrières que peuvent ambitionner les hommes, où je rencontre, confondus dans une même communauté de vues, de désirs et d'as-